



HONORAIRES D'AGENCE TTC*



VENTE	HONORAIRES	TRANCHES	A LA CHARGE DU
-------	------------	----------	----------------

MANDAT SIMPLE

Bien à usage d'habitation et locaux commerciaux	7% avec un Minimum de 5000 €	Jusqu'à 150 000 €	VENDEUR
	6%	De 150 001 € à 250 000 €	VENDEUR
	5%	Au-delà de 250 001 €	VENDEUR

Terrains	20 000 €	Forfait	VENDEUR
----------	----------	---------	---------

MANDAT EXCLUSIF

Bien à usage d'habitation et locaux commerciaux	6 000 €	Jusqu'à 80 000 €	VENDEUR
	15 000 €	De 80 001 à 190 000 €	VENDEUR
	20 000 €	De 190 001 € à 380 000 €	VENDEUR
	6%	Au-delà de 380 001 €	VENDEUR

Terrains	20 000 €	Forfait	VENDEUR
----------	----------	---------	---------

PACKAGE POUR LES EXCLUSIVITES

- * Pose de panneaux
- * Géolocalisation du bien dans son secteur
- * Mise en avant en affichage vitrine
- * Pole position sur le Site SENAC Immobilier
- * Descriptif publicitaire plus détaillé pour une meilleure visibilité
- * Compte rendu après chaque visite
- * Envoi par mail des statistiques publicitaires
- * Pré-validation du financement de l'acquéreur avant la signature du compromis de vente
- * Envoi d'une fiche publicitaire individuelle aux acquéreurs de SELOGER.COM et pole position

Tous nos honoraires sur les transactions immobilières sont calculés sur le PRIX DE VENTE.

Ces derniers sont à la charge du VENDEUR.

Pour les ventes en SUCCESSION les honoraires sont à la charge de L'ACQUEREUR et ils sont calculés sur le prix NET VENDEUR et sont TTC.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

APRES PAIEMENT DE TOUTES TRANSACTIONS, IL VOUS SERA DELIVRE UNE NOTE.

* TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Honoraires au 07/04/2018